Propriété intellectuelle

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

I - **Introduction au droit de la propriété intellectuelle**
Articulation des droits: une même technologie peut être couverte par différents droits de propriété intellectuelle.

II - **La propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles)**

L'objectif de ce module est de présenter les moyens de protection et les procédures pour protéger une invention, un signe distinctif ou l'apparence d'un produit.

III - **La propriété littéraire et artistique - La défense des droits de propriété intellectuelle**

Les objectifs de ce module sont de présenter :

- les moyens de protection des œuvres (créations littéraires, artistiques, logiciels, bases de données..)

- les moyens de défense des droits de propriété intellectuelle.

IV - **Les accords de propriété intellectuelle**

L'objectif de ce module est de comprendre comment traiter les questions de propriété intellectuelle dans un contexte de collaboration et de transfert de technologies.

V - **Les stratégies de propriété intellectuelle**

Il s'agit ici de comprendre les enjeux de propriété intellectuelle dans les relations d'affaires et les différentes stratégies possibles.

VI - **Evaluations**

Compétences à acquérir :

* comprendre et connaitre les grands principes du droit de la propriété intellectuelle
* acquérir des notions de base dans le cadre de négociations contractuelles (collaborations - transfert de technologie)

Pré-requis obligatoires

aucun

Pré-requis recommandés

consulter le site de l'INPI pour un premier aperçu du sujet

Mode de contrôle des connaissances :

QUIZ, exposé, évaluation écrite

Coefficient : 3.00